



## Un marais à remarquer...



Chouette chevêche d'Athènes

Si avoir les pieds dans l'eau ne vous pose pas de problème particulier, vous pouvez donc vous aventurer dans le secteur des marais !

Situé entre Fenain et Wandignies-Hamage, le marais de Fenain est composé d'une mosaïque de milieux plus ou moins humides. Vous passerez des prairies bocagères aux mares éparées, à une végétation de roselières, cariçaias et mégaphorbiais dans lesquelles sont hébergées des plantes exceptionnelles. C'est que l'ensemble du marais abrite ainsi plus d'une dizaine d'espèces végétales assez rares, voire très rares, comme la grande Douve, l'hydrocotyle ou la gesse des marais, où trouvent refuge de nombreux oiseaux !

Malheureusement, la baisse du niveau d'eau diminue l'attrait du secteur pour ces hôtes des marécages... Néanmoins, grâce à l'abondance des alignements de saules têtards, la chouette chevêche, rapace nocturne rare et menacé, maintient sa présence sur le site.

Pour conserver ce marais en l'état et maintenir les habitats et les niches écologiques, des mesures de protection sont prévues comme la restauration des vieux saules têtards, des haies et des dernières prairies inondables.

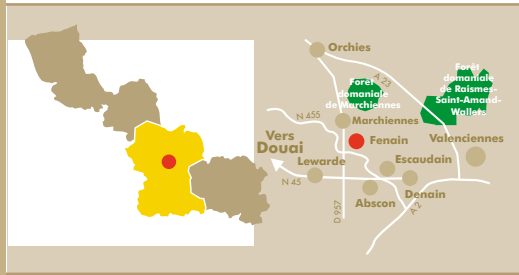
Alors, munis de bottes, de jumelles, de loupes ou de tout autre matériel permettant d'observer, de près ou de loin, faune et flore du secteur, lancez-vous à la découverte du marais. Dans tous les cas, au contact de la nature, l'essentiel est d'ouvrir l'œil et le bon !



Marais de Fenain

# à PIED dans le NORD

## Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bouchain** : Croisières fluviales (03.27.25.34.37 ou 06.80.20.07.10) ; musée de la Tour d'Ostrevent (03.27.35.73.97)

**Denain** : Musée de la résistance en zone interdite (03.27.24.52.71), Musée d'Archéologie et d'Histoire locale (03.27.44.62.12), Musée du chemin de fer (03.27.49.78.52), Jardin de M.LEDUC (03.27.31.07.28)

**Escaudain** : Musée des Arts et traditions populaires (03.27.44.07.04)

**Lewarde** : Centre historique Minier - Expositions temporaires tout au long de l'année (03.27.95.82.82).

**Marchiennes** : Musée d'Histoire locale en saison (03.27.99.21.95 ou 06.73.69.48.55)

**Montigny-en-Ostrevent** : Château de Montmorency (03.27.88.26.79)

**Rieulay** : Maison du Terril, base de loisirs en saison (03.27.86.03.64), Espace de Loisirs « Les Argales » (03.27.86.03.64)

**Walleres- Arenberg** : Visites du carreau de Fosse sur RDV, traversée du Paris-Roubaix, association des Amis de Germinal (03.27.24.11.79)

### Manifestations annuelles

**Aniche** : Fête folklorique du Géant Kopperie en juin, Fête de la Saint Laurent (03.27.99.91.11).

**Bouchain** : Ducasse de la ville Basse en mai et juillet, journée des villes fortifiées, journée des villes fortifiées en avril (03.27.25.35.88)

**Lewarde** : Griso, Maurice de Canonge, 1938, NB, sonore, (film de 96 minutes), L'Europe du Sauvetage, Festivole,

Marcelline 1956, La Belgique face à une catastrophe minière (03.27.95.82.82).

**Marchiennes** : « Les Cucurbitades » 1<sup>er</sup> dimanche d'oct (03.27.90.58.54).

**Montigny-en-Ostrevent** : « Fier et Debout, paroles d'Ostrevent », spectacles sons et lumières en mai (03.27.95.94.94), « Les Automnales » en octobre (03.27.95.94.94), les Médiévales (03.27.95.94.94).

**Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut** : 60 communes engagées autour d'un projet commun de développement durable du territoire.

Pour tout renseignement sur les activités du Parc naturel transfrontalier du Hainaut : 03.27.19.19.70 ou [www.pnr-scarpe-escaut.fr](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr)  
**Rieulay** : Fête du Terril et de l'environnement en juin (03.27.86.92.40).

### « Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT.

### Renseignements

**Maison du Parc naturel régional Scarpe-Escaut** : 03.27.19.19.70

**Office de Tourisme de Bouchain** : 03.27.25.35.88

**Office de Tourisme de La Porte du Hainaut à Saint-Amand-les-Eaux** : 03.27.48.39.65

**Office de Tourisme de Marchiennes** : 03.27.90.58.54

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme  
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59  
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : [www.randonnees-nord.fr](http://www.randonnees-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général  
Département du Nord

# à PIED dans le NORD

## Hainaut



## N° 22

## À la découverte du Marais

### Fenain, Erre

(8 km - 2 h 00 à 2 h 40)

Balades  
en Nord  
morçaux choisis

Balades  
en Nord  
morçaux choisis



Voie verte de la Plaine de la Scarpe

Randonnée Pédestre

À la découverte du Marais :

8 km

Durée : 2 h 00 à 2 h 40

Départ : Fenain, parking de la mairie

Balisage jaune

Carte IGN : 2606 Ouest

### L'avis du randonneur :

*Vous voici au départ d'un agréable circuit qui vous emmènera au cœur des marais de Fenain en passant par l'ancienne voie ferrée réhabilitée en Voie Verte de la Plaine de la Scarpe. Ce parcours est sans difficulté.*



Chapelle Notre Dame des Affligés - Fenain



Conseil Général  
Département du Nord

Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Altavia Lille

Credit Photos : 1, 2, 4 : P. Delatte - 3 : T. Tancrez.

# À la découverte du Marais

(8 km - 2 h 00 à 2 h 40)

**Départ :** Fenain, parking de la mairie.

**1** Empruntez la rue principale, à gauche, en sortant du parking. Rejoignez tout droit la chapelle ND des Affligés au vitrail bleu. Suivez la rue à gauche.

**2** Au T, continuez à gauche puis à droite sur la rue en sens interdit. Virez immédiatement à droite sur le chemin en schiste noir, qui grimpe au point « haut » du circuit. *Panorama sur la plaine alentour et table d'orientation.* Redescendez par le premier chemin à main gauche et prenez de nouveau à gauche en sortant du parc. Avancez sur la route bitumée jusqu'au hangar agricole ...

**3** ... et là tournez à droite sur le chemin. 250 m plus loin, prenez à gauche le sentier herbeux, passez devant l'oratoire du « Grand bon Dieu », et une fois le cours d'eau franchi sur une passerelle, virez de suite à gauche à angle droit.

**4** À l'intersection, poursuivez sur le chemin à droite que vous ne quitterez pas jusqu'à atteindre l'aire de pique-nique et la Voie Verte de la plaine de la Scarpe, propriété du Département du Nord. *Faites fi des chemins que vous croiserez mais notez le paysage de prairies humides soulignées par des*

*alignements de saules fêtarés, caractéristiques de cette plaine de la Scarpe.*

**5** Traversez la Voie Verte et suivez en face le chemin caillouteux puis herbeux qui effectue une boucle dans le marais de Fenain. *Profitez du calme pour écouter les nombreux oiseaux présents.* Vous quittez cet agréable chemin par la droite en traversant une pâture et retrouvez la Voie Verte.

**6** Partez à gauche sur la Voie Verte et ne la quittez plus jusqu'à son terme. En chemin, notez sur votre gauche la centrale thermique d'Hornaing, passez devant l'ancienne gare de Fenain, et traversez la RD 343 avant d'emprunter le dernier tronçon.

*Des alignements de saules taillés en fêtarés et des haies ont été plantés pour renforcer le caractère et la fonction de corridor écologique de cette Voie Verte.*

**7** Face au stade, allez la droite, et, lorsqu'il devient impossible de continuer tout droit, tournez à gauche et de suite à droite pour emprunter une voyette.

**8** Traversez la route et engagez vous en face sur la petite voie. A son extrémité, tournez successivement à gauche, à droite et à gauche, et retrouvez votre point de départ.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

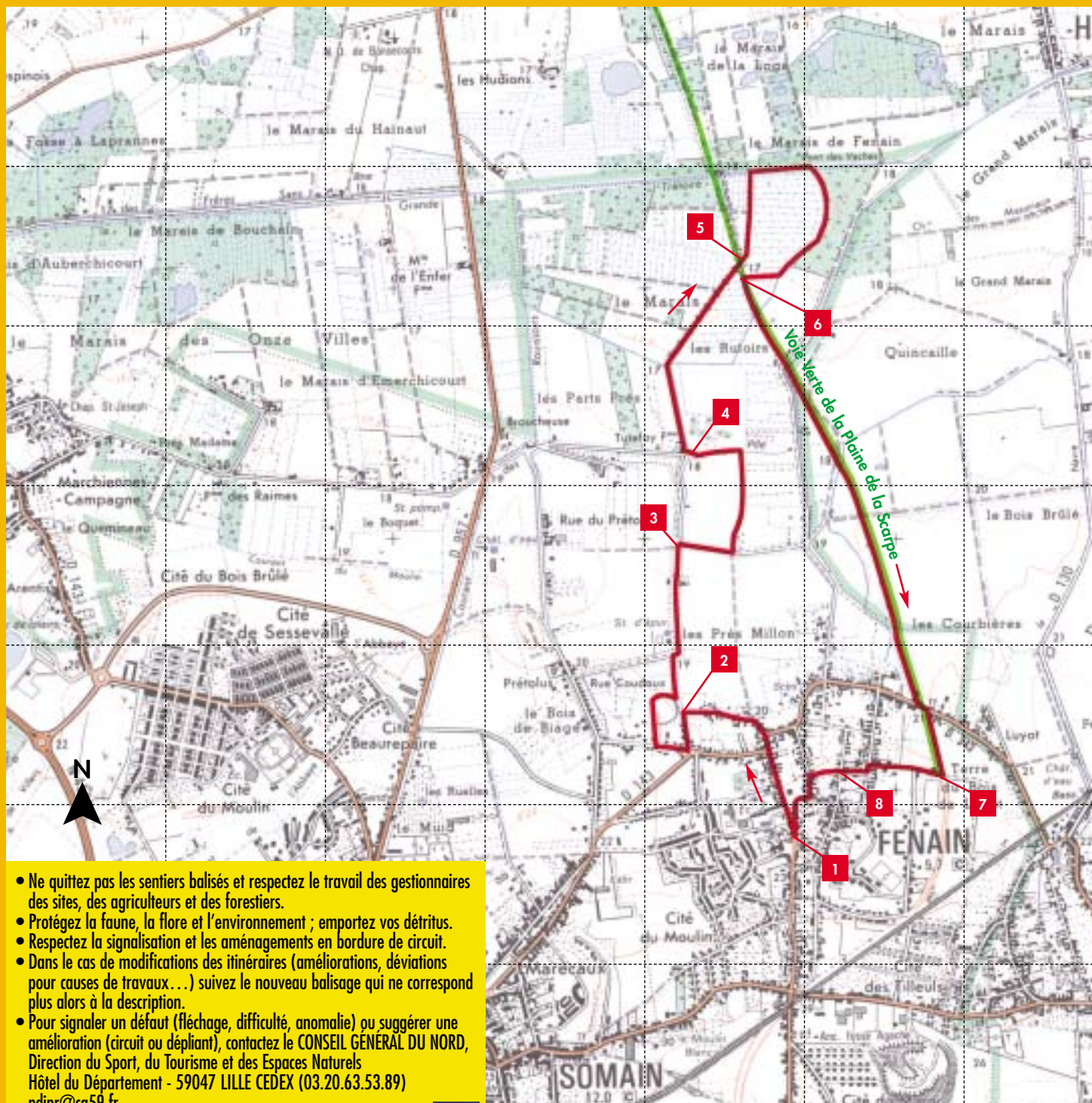
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) [pdipr@cg59.fr](mailto:pdipr@cg59.fr)